



La réforme des lycées professionnels expliquée à toutes et tous...

Le président Macron a annoncé vouloir réformer l'enseignement professionnel.

Depuis juin, l'enseignement professionnel est sous la double tutelle des ministères de l'Éducation nationale et du Travail. C'est un premier signal inquiétant. Le président prend l'apprentissage comme modèle :

- réduire les heures de cours et multiplier les stages en entreprises
- coller les formations aux besoins locaux des bassins d'emplois
- donner encore plus d'autonomie aux lycées aux chefs d'établissement ?
- donner plus de pouvoir aux entreprises dans le choix des formations

Une bonne idée ? Non, car...

→ c'est **discriminant** : l'apprentissage accueille peu de filles (30%) et peu de jeunes issus de l'immigration. **Trouver un stage** une entreprise d'accueil sera tout aussi **compliqué** pour ces jeunes !

→ c'est **plus difficile** : en 2019, le taux de réussite au Bac pro était de 67,6% pour les élèves de LP et de 41,4% pour les apprenti-es, de 72,9% au CAP pour les élèves de LP, 58,6% pour les apprenti-es !

→ c'est **moins de poursuites d'études** : Taux de poursuite d'études : 46% pour les élèves de LP, 9,4% pour les apprenti-es !

→ c'est **plus risqué** : dans une note de 2017, le ministère du Travail, chiffrait à environ 30% le taux de rupture de contrats avant terme.

→ c'est une **aggravation des inégalités sociales et territoriales** : avec la possibilité de décider dans chaque établissement le nombre d'heures de chaque matière c'est la **fin du diplôme national** !

→ c'est **sournois** car cela vise une catégorie de la population qui se mobilise traditionnellement peu : la grande majorité des élèves des formations professionnelles viennent de milieux socio-professionnels défavorisés

→ c'est un **appauvrissement de la formation professionnelle** : en limitant fortement les formations aux besoins immédiats des entreprises locales et régionales, les élèves ne seront formés qu'aux savoirs faire dont les entreprises ont **besoin à court terme**.

→ c'est **limiter la carrière professionnelle** : une formation limitée à quelques savoirs faire sera un frein à la mobilité des futurs jeunes travailleurs

→ c'est de **l'exploitation** : entre 10 et 25€ par jour en entreprise. Pour information, le Smic horaire brut est à 11,07€ (cotisations sociales incluses)

→ c'est **dangereux** : en 2019, l'Assurance maladie a recensé 10 301 accidents du travail d'apprenti-es dont 15 décès (12 accidents de trajets) !

Les lycées professionnels doivent rester au service des élèves, futurs citoyens, pas des entreprises !

Depuis le mois d'octobre syndicats, enseignant-es et élèves se mobilisent contre cette réforme qui remet en cause l'avenir la jeunesse du pays. Aidez la mobilisation,

signez la pétition en ligne:

www.change.org/p/retrait-de-la-reforme-macron-des-lycees-professionnels